

CHEF-BOUTONNE (79) – 21, 22, 23 et 24 MARS 2008

6^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL « Marcel TOUMIT » DE TENNIS DE TABLE

Valeur totale des prix : **13 000 €**



VENDREDI 21 MARS 2008



TABLEAUX	HORAIRES		TARIF	DOTATION	VALEURS DES LOTS ET PRIX			
	Clôture du Pointage	Début			1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} / 4 ^{ème}	5/8
A) Non Classés jusqu'à 1099 Pts (65)	19h30	19h45	6 €	240 €	L 100 €	L 50 €	L 25 €	L 10 €
B) Coupe TTCB jusqu'à 2200 Pts hors qualifiés du tableau A	20h30	20h45	2 x 5 €	300 €	L 120 €	L 60 €	L 30 €	L 15 €

Légende : L.= Lots en nature. – La valeur des prix du tableau « Double » s'entend par équipe.

SAMEDI 22 MARS 2008

TABLEAUX	HORAIRES		TARIF	DOTATION	VALEURS DES LOTS ET PRIX				
	Clôture du Pointage	Début			1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} / 4 ^{ème}	5/8	9/16
C) Toutes Séries Messieurs Trophée Conseil Régional du Poitou-Charentes	10H00	10H30	13 €	6730 €	C 2000 €	C 1200 €	C 600 €	C 300 €	C 100 €
	Limités à 60 numérotés et invités de la Ligue Poitou Charentes				L 90 €	L 60 €	L 30 €	L 20 €	L 10 €
D) Toutes Séries Dames Trophée Conseil Général des Deux-Sèvres	11h30	12h00	10€	2565 €	C 1000 €	C 500 €	C 250 €	C 100 €	
	Limités à 24 engagées				L 80 €	L 40 €	L 20 €	L 10 €	
E) Consolante Toutes Séries Messieurs	Qualifiés du tableau C exclus (Gratuit)			90 €	C 60 €	C 30 €			
F) Consolante Toutes Séries Dames	Qualifiées du tableau D exclus (Gratuit)			45 €	C 30 €	C 15 €			

Légende : L.= Lots en nature. – C.= Chèque.

VIVEZ LES TABLEAUX DU SAMEDI EN DIRECT SUR :

<http://www.cc-parthenay.fr/CD79FFTT/>

DIMANCHE 23 MARS 2008

TABLEAUX	HORAIRES		TARIF	DOTATION	VALEURS DES LOTS ET PRIX			
	Clôture du Pointage	Début			1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} / 4 ^{ème}	5/8
G) Non Classés jusqu'à 1699 Pts (35) Trophée Communauté de Communes Cœur du Poitou	8h30	8h45	6 €	355 €	C	C	C	
					120 €	80 €	40 €	
H) Messieurs à partir du n° 101 Français Trophée du Crédit Mutuel Océan	9h45	10h00	8 €	720 €	C	C	C	C
					260 €	130 €	65 €	25 €
I) Non Classés jusqu'à 1499 Pts (45)	10h45	11h00	6 €	295 €	C	C	C	
					100 €	60 €	30 €	
J) NC jusqu'à non numérotés (25) Trophée Ville de Chef Boutonne	11h45	12h00	7 €	435 €	C	C	C	
					150 €	100 €	50 €	
K) Consolante tous tableaux confondus (Éliminés en poule)		16h30	Gratuit	30 €	L	L		
					20 €	10 €		

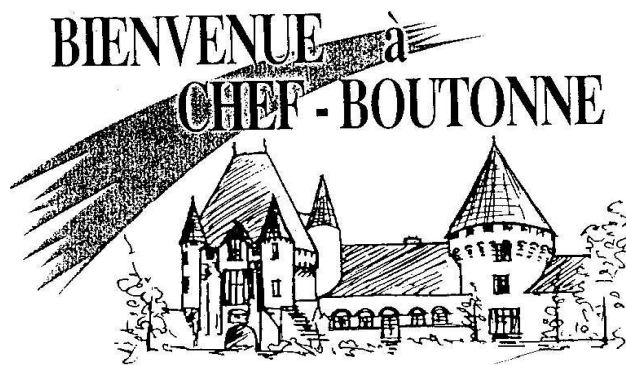
Légende : L.= Lots en nature – C.= Chèque

LUNDI 24 MARS 2008

TABLEAUX	HORAIRES		TARIF	DOTATION	VALEURS DES LOTS ET PRIX			
	Clôture du Pointage	Début			1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} / 4 ^{ème}	5/8
L) Non Classés jusqu'à 1299 Pts (55)	8h30	8h45	6 €	260 €	L	L	L	L
					100 €	60 €	30 €	10 €
M) Non Classés jusqu'à 899 Pts (75)	9h45	10h00	5 €	200 €	L	L	L	L
					80 €	40 €	20 €	10 €
N) Jeunes ≤ cadets jusqu'à 1399 Pts (50) Trophée Pays Mellois	10h15	10h30	4 € (1 € pour licencié(e) du Pays Mellois)	160 €	L	L	L	L
					60 €	30 €	15 €	10 €
O) Coupe TTCB jusqu'à 2800 Pts	10h00	11h00	2 x 5 €	400 €	L	L	L	L
					160 €	80 €	40 €	20 €
P) Consolante tous tableaux confondus (Éliminés en poule)		15h00	Gratuit	30 €	L	L		
					20 €	10 €		

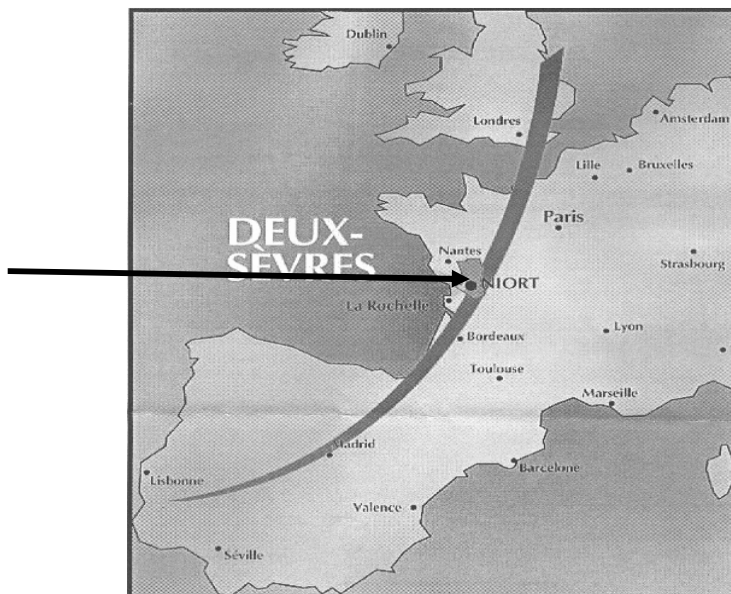
Légende : L.= Lots en nature. – La valeur des prix des tableaux « Coupe TTCB » s'entend par équipe

TTCB : Association Loi 1901 agréée Jeunesse et Sport



Infos HEBERGEMENT

Hôtel des Voyageurs (Chef-Boutonne) / Tél. : 05.49.29.73.13
 Les Chalets de la Héronnière (3 km) / Tél. : 05.49.29.57.01
 Site Office du Tourisme / <http://chefboutonne.free.fr/>
 Comité 79 du tourisme / <http://www.tourisme-deux-sevres.com/>



INSCRIPTIONS...INSCRIPTIONS...INSCRIPTIONS...

**Avant le samedi 08 Mars 2008
à 20 heures**

Pour les joueurs et joueuses classé(e)s
dans les 100 premier(e)s français(es)

**ATTENTION NOMBRE DE PLACES
LIMITE DANS LES TABLEAUX L & M
OBLIGATION DE JOINDRE VOTRE
CHEQUE AVEC VOTRE INSCRIPTION**

en téléphonant à Mr Fabrice GEOFFROY :
06 88 74 30 93

**Avant le samedi 15 Mars 2008
à 20 heures**

Pour tous les autres classé(e)s:

En téléphonant à Me & Mr ALBRESPY :
05 49 07 81 83 ou 05 49 07 80 24
ou fax : 05 49 07 80 76

OU

Par message électronique :

gill.bouvier@wanadoo.fr

ATTENTION...PRESENTATION OBLIGATOIRE DE LA LICENCE LORS DU POINTAGE



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

NE PAS JETER CE DOCUMENT, TRIEZ LE POUR QU'IL PUISSE ÊTRE RECYCLÉ

N° homologation : 15/2008

Règlement à afficher

- **Article 1** : Le Club « Tennis de Table de Chef-Boutonne » (Deux-Sèvres - 79110) organise son 6^{me} Tournoi International dans le gymnase et dans la salle de tennis de table de la ville de Chef-Boutonne sur 23 tables les 21, 22, 23 et 24 mars 2008.

Juge arbitre : M. **BOUVIER** Gilles (J.A.N) Juge arbitre adjoint : M. **GRIFFAULT** Alain (J.A.3)

Président du CO : M. **GEOFFROY** Fabrice

SEULS les tableaux C et D sont au niveau INTERNATIONAL .

Pour les autres tableaux, seuls les JOUEURS LICENCIÉS FFTT seront acceptés.

Les qualifié(e)s aux Championnats de France Vétérans ne pourront pas participer

- **Article 2** : Les horaires, les montants des engagements et la valeur totale des prix des différents tableaux sont récapitulés sur l'affiche.
- **Article 3** : Les récompenses seront remises :
 - A partir des 1/4 (quart) de finale pour tous les tableaux de simple, à partir des 1/4 (quart) finales pour les tableaux « Coupe TTCB » et à partir des 1/8 (huitième) de finale pour le tableau C (Toutes Séries Messieurs).
 - **Les demi-finalistes seront tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire ; tout refus valant renoncement aux récompenses.**

TOTAL CHEQUE : 10405 € TOTAL LOTS : 2595 €

NB : Des charges patronales et salariales pourraient être déduites (forfait exonéré) de certains gains

- **Article 4** : Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points sauf les 1/4, 1/2 et finale du tableau C et D (Toutes séries Messieurs et Dames) au meilleur des 7 manches.
- **Article 5** : Les tableaux se déroulent au premier tour par poules de 3 ou 4 joueurs **avec 2 qualifiés par poule**, sauf pour le tableau « Coupe du TTCB » qui a se déroulera en **Tableau d'Élimination Directe ou par poules** suivant le nombre d'engagés.
- **Article 6** : Le règlement général des épreuves est celui de la F.F.T.T, et en particulier :
 - Tout joueur doit arbitrer une partie dès lors qu'il est éliminé d'un tableau.
 - Le forfait d'un joueur est prononcé 5 minutes après le premier appel à la table.
- **Article 7** : Les épreuves se poursuivent sans interruption entre 12 heures et 14 heures.

BAR et BUFFET sur place
- **Article 8** : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans la salle.
- **Article 9** : Les engagements en simples sont à faire parvenir **par écrit, par fax ou par téléphone** avant :

SAMEDI 08 MARS 2008, 20 heures pour les joueurs et joueuses classé(e)s dans les 100 premier(e)s français(es) et les joueurs(ses) licenciés(es) à l'étranger en téléphonant à M Fabrice GEOFFROY : 06 88 74 30 93

SAMEDI 15 MARS 2008, 20 heures pour tous les autres licencié(e)s
Auprès de Mr ALBRESPY Jean-Claude et Geneviève 79110 COUTURE D'ARGENSON
Tel : 05.49.07.81.83 ou 05.49.07.80.24 Fax : 05.49.07.80.76
Ou par courrier électronique : gill.bouvier@wanadoo.fr
- **Article 10** : Les inscriptions en coupe du TTCB seront closes **1 heure avant le début du tableau**. Les rencontres des coupes TTCB se déroulent de la manière suivante : N°1 contre N°1 ; N°2 contre N°2 et un double en cas d'égalité. Les points du classement FFTT servent pour déterminer les N°1 et 2.
- **Article 11** : Le pointage, **la présentation OBLIGATOIRE des licences** et le règlement des engagements pour tous les tableaux se font sur place et sont clos, **sans aucun recours, 15 minutes** avant le début de chaque tableau.
- **Article 12** : Le tirage au sort a lieu **15 minutes** avant le début de chaque tableau, uniquement avec les joueurs ayant pointé. Il est totalement informatisé et ne sera pas remis en cause par des retards. Le club organisateur garantit ainsi des poules complètes et des tableaux respectant les règlements.
- **Article 13** : Pour le tableau C, les 16 premières têtes de séries seront attribuées suivant le **classement mondial** et les suivantes par rapport au classement français.
- **Article 14** : Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'engagé est inférieur à 12
- **Article 15** : **LA PARTICIPATION AU TOURNOI SUPPOSE L'ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT.**